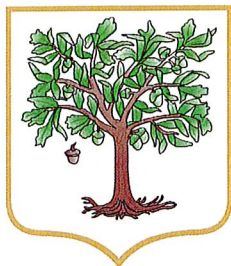


Mairie de Plancher-Bas



Haute-Saône

Affaire suivie par Zina Guemazi
Tél : 03.84.23.19.39
Mail : zguemazi.mairie@orange.fr

Plancher-Bas, le 28 octobre 2020.

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à la prochaine réunion du conseil municipal qui se tiendra : **Mercredi 4 novembre 2020 à 20h.**

Afin de respecter les gestes barrières :

- **Le conseil municipal se déroulera à la salle Brassens.**
- Chaque élu(e) présent(e) devra porter un masque et se munir d'un stylo.
- Le maire peut aussi limiter le nombre de personnes présentes dans la salle avant même le début de la réunion afin de faire respecter les gestes barrières
- article 1er du décret 2020-860 du 10 juillet 2020.

L'ordre du jour est le suivant:

1. Informations concernant le déneigement.
2. Présentation du rapport annuel du SMICTOM.
3. Présentation du rapport annuel du SIAEP.
4. Avis sur le transfert de la compétence mobilité à la communauté de communes à compter du 1^{er} juillet 2021.
5. Demande de subvention au CD 70, au titre de l'année 2021:
 - a. Voiries rurales.
 - b. Voiries communales
 - c. Bordures de trottoirs.
 - d. Amendes de police.
 - e. Matériel de déneigement : achat d'une étrave pour le tractopelle (pour le second engin de déneigement communal).
6. Demandes DETR (rénovation de l'ancienne gare du Tacot, rénovation des façades de l'église).
7. Règlement intérieur pour les salles de l'ancien presbytère.
8. Dénomination des salles de l'ancien presbytère.
9. Autorisation au maire d'engager une division et un regroupement parcellaire sur les parcelles communales au niveau de l'ancienne école du Mont en vue d'un projet immobilier
10. Autorisation au maire d'établir un bail emphytéotique avec un prestataire pour un projet immobilier
11. Achat d'un abribus en remplacement de celui situé à l'arrêt de l'écluse
12. Achat d'un panneau d'affichage extérieur à destination de l'école maternelle
13. Questions diverses.

Luc SENGLER

Maire de Plancher-Bas

